

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du conseil d'école **du jeudi 13 juin**

Personnes présentes :

- **Enseignants** : Mmes ROCHE, SOULAS et TRANCHANT, M. GOSSAUME, Mme MOREVE
- **Directrice** : Mme PHILIPPONNEAU
- **Les représentants de la municipalité** : M. GAUTHIER
- **Les représentants des parents d'élèves** : Mme Garreau, Mme Galais, Mme Morin, Mme Cov-
cic, Mme Arnaud

Personnes excusées :

- **IEN** : Mme DELAFONT
- **Maire** : M. MARIAU
- **Représentant des parents d'élèves** : M. LESAULNIER,
- **ATSEM** : Mme PRIEUR, Mme GROSLERON, Mme PEGUE
- **ENSEIGNANTE** : Mme Burguy

Le conseil débute à 18h00 selon l'ordre du jour.

I) Rentrée 2019 / 2020

D'après les éléments actuels, les effectifs seraient de 47 élèves sur le site de la maternelle et 76 élèves sur le site de l'élémentaire. Les CP seront cette année tous sur le site de la maternelle.

Voici les effectifs par niveau :

PS	7	CE2	24
MS	11	CM1	14
GS	15	CM2	17
CP	14		
CE1	21		

Pour un effectif total de 123 élèves.

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des maîtres est la suivante :

Classe 1	Mme Roche	PS-MS	7 + 11
Classe 2	Mme Soulas	GS - CP	15 + 14
Classe 3	M. Gossaume	CE1	21
Classe 4	Mme Tranchant / Mme Burguy	CE2	24
Classe 5	Mme Bogé	CM1 - CM2	14 + 17

II) Mouvement des enseignants

Ayant obtenu un poste à l'étranger, Mme PHILIPPONNEAU quitte l'école. Elle remercie l'ensemble des personnes avec qui elle a pu collaborer au cours de l'année.

Mme BOGE Elisabeth sera la nouvelle enseignante et la direction sera assurée par Mme TRANCHANT. Mme BURGUY assurera toujours la décharge de direction le vendredi.

III) Projet d'école 2018 / 2022

Nous sommes en attente de l'inspection pour sa validation.

Les grands axes sont les suivants :

- **Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.**

-

IV) Activités et sorties scolaires

M. TALON, conteur, est intervenu le mardi 21 mai. Les élèves des cinq classes ont pu écouter de nombreux récits dans la cour puis le parc du château de Boisbonnard.

La sortie commune initialement prévue le 7 juin a été annulée à cause des conditions météorologiques. Elle est reportée au jeudi 4 juillet. Les ateliers sont maintenus.

La dernière séance de cinéma dans le cadre de Ecole et cinéma a eu lieu le 27 mai pour la classe 1, et aura lieu le lundi 24 juin pour les classes 2, 3, 4 et le 18 juin pour la classe 5.

La classe 1 a participé à une sortie ramassage de déchets dans les rues de Villeperdue. Jeudi 14 juin, Mme Roche a ouvert la classe aux parents pour participer à des ateliers boîtes à jeux. Mardi 19 juin, des rencontres maternelles à la Charpraie seront dans la continuité de ces ateliers. Les grandes sections se joindront aux PS/MS pour cette sortie.

Les jardins pédagogiques côté maternelle et élémentaire prennent forme. Les enseignants remercient les parents et la commune qui nous ont accompagnés dans ces projets.

Visite des CM2 du collège mardi 11 juin. Organisation d'un défi-maths avec les sixièmes. Deuxième visite prévue au collège le 1er juillet. Sortie à Amboise le 14 juin avec les correspondants.

Les représentants de parents d'élèves évoquent la nécessité d'aborder le thème du harcèlement avec les CM2 avant leur entrée au collège.

Les GS-CP et les CP-CE1 poursuivent leur cycle natation. L'année prochaine, seuls les CP - CE1 - CE2 bénéficieront des séances de piscine. Si des créneaux restent, les CM1-CM2 pourront aussi en bénéficier.

V) Coopérative scolaire

Solde au 24/02/2019 : **25060,68**

Dépenses		Recettes	
Entrées école et cinéma	350	Chèque APE	3333
Transport pour les sorties	280		
Avance sortie Terra Botanica	450		
SACEM	51,48		
Photographe	1408,5		
M. Talon, conteur au château de Villeperdue	50		
Achats de classe	37,5		
Frais de tenue de compte	17,50		
TOTAL	2628,52	TOTAL	3333

Solde au 13/06/2019 : **5765,16**

dépenses à venir :

- frais de tenue de compte
- dépenses de classe
- sorties de fin d'année
- affiliation USEP
- ...

Nous remercions l'APE qui finance entièrement notre sortie de fin d'année.

VI) Relations mairie

Travaux du nouveau bâtiment scolaire : accords subventions et permis de construire. Estimation du coût global : 600 000. L'objectif est de commencer les travaux en septembre ou octobre et que le bâtiment soit achevé pour la rentrée 2020. Participation de l'état : 260 000. Un bureau de contrôle sera chargé d'assurer la sécurité autour des classes. Suite des travaux : démolition du préfabriqué et rénovation de la cour. Autres travaux prévus : aménagement d'une toilette adulte cloisonnée côté garderie. Réparation des rideaux dans la salle de motricité et de la petite salle informatique. Le préau côté élémentaire sera repeint.

Ordinateurs et maintenance informatique : la mairie contactera l'entreprise BMS pour assurer la maintenance et permettre la connexion avec la photocopieuse.

Les enseignants font de nouveau la demande d'un intervenant musique auprès de la mairie.

DUERP : cours de récréation, qui sera rénovée dans le cadre des travaux du nouveau bâtiment.

Risque lié au manque d'hygiène : réalisé

Nuisances sonores : en cours

Risques de chutes de plain - pied = en cours

Les enseignants font part de leur difficulté à gérer une classe sans ATSEM l'après-midi, avec des élèves qui ont des PAI, des élèves à besoins spécifiques et des élèves qui peuvent avoir des accidents de propreté.

L'école souhaite ne plus être l'intermédiaire pour la distribution des factures de cantine, pour des soucis de discrétion. La mairie réfléchit à une solution : soit l'utilisation d'enveloppes, soit la dématérialisation des factures.

Les enseignants se plaignent des nombreux appels des familles qui cherchent à joindre la garderie, alors que les changements de planning doivent être communiqués directement à l'ALSH par mail. Les représentants de parents d'élèves regrettent la rigidité du nouveau système d'inscription à l'ALSH.

VII) APE et fête de l'école

Elle a lieu le vendredi 28 juin. Les spectacles débiteront à 18h15. Ouverture des stands à 17h30.

Entracte entre 19h30 et 20h, au cours duquel les CM2 recevront leur livre.

Les stands, la nourriture et les boissons seront payables en tickets. 1 ticket = 1 euro

Nombre de places limité : 6 places par élève.

La séance est levée à : 19h45